

ÉVOLUTION DANGEREUSE DU TRAFIC DE STUPÉFIANTS VERS LES PAYS DU MAGHREB ET DE L'UE

Les menaces de la filière de la drogue marocaine

Une véritable industrie du mal. La production de cannabis au Maroc évolue d'année en année devenant non seulement une source importante de revenu pour de larges couches de la population, mais aussi un facteur de "stabilité" économique et sociale pour le royaume.

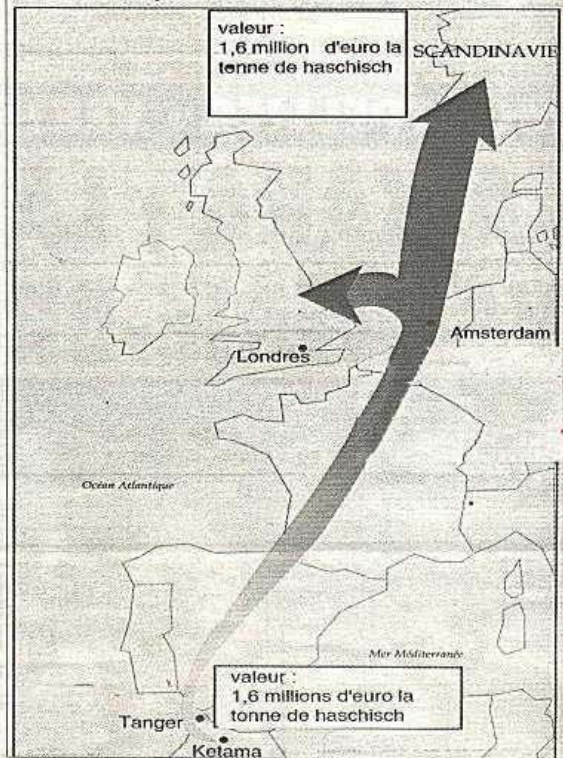
Les gardes frontières d'El-Djorf, dans la wilaya de Tlemcen, ont récupéré, le 20 août dernier, 108,520 kg de kif traité transportés dans des jerricans sur le dos d'une bête de somme abandonnée par un narcotraffiquant ayant pris la fuite vers le territoire marocain à la vue des gendarmes. La brigade de la Gendarmerie nationale de Beni Boussaïd a ouvert une enquête. Hier, ce sont quatre Français qui ont été arrêtés par des gendarmes aux frontières algéro-marocaines, alors qu'ils étaient en possession de drogue. Ce n'est pas la première fois que des réseaux de trafic de drogue sont démantelés par les services de sécurité. Et la filière marocaine est de plus en plus pointée du doigt alors que le gouvernement chérifien semble incapable de mettre un terme ou du moins freiner l'évolution dangereuse de la culture du cannabis qui est ni plus ni moins qu'une des constantes de l'économie marocaine. D'ailleurs, les partis politiques marocains ont toujours adopté un profil bas au sujet de la drogue. Seul Mahdjoubi Aherdane, secrétaire général du Mouvement national populaire a donné son avis franchement sur la question en affirmant que se "prononcer sur ce dossier revenait à avoir l'État et la population sur le dos".

L'IMAGE D'UN ÉTAT INCAPABLE D'ASSURER SA PROPRE SÉCURITÉ...

Un expert a tenu à préciser que c'est "d'une décision royale dont on a besoin". Le roi est le seul capable de trancher une fois pour toutes dans ce dossier et lui donner de la visibilité. Le cannabis constitue le talon d'Achille de la diplomatie marocaine, l'immigration clandestine et son traitement sur le plan humain et aujourd'hui le terrorisme sont tout aussi importants pour soigner l'image d'un État perçu comme étant incapable d'assurer sa propre sécurité et, par conséquent, celle de ses voisins.

Au lieu d'essayer de tirer profit légalement de la culture du canna-

Profits réalisés par les filières néerlandaises du haschisch



bis, comme l'a déclaré Mohamed Hmamouchi, directeur de l'Institut national des plantes médicinales et aromatiques implanté à Taourat, le Maroc ne cesse d'utiliser les stupéfiants pour mettre sous perfusion une économie malade.

En plus de favoriser l'introduction du cannabis en Algérie en l'utilisant comme arme contre notre jeunesse, il sert à saigner l'économie nationale et à alimenter en contrepartie le marché marocain en carburant et produits de première nécessité.

Les spécialistes n'hésitent pas à lister plusieurs secteurs industriels utilisateurs de cannabis, à savoir le

textile, l'industrie du papier, l'alimentation, les cosmétiques la construction, les peintures et vernis, le plastique et les médicaments thérapeutiques. Lors de son audition par la commission d'enquête de l'organe internationale de contrôle des stupéfiants, Bernard Petit, chef de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants français, a déclaré : "L'honnêteté me pousse à dire que 85%, voire 90% de la résine de cannabis interceptée dans tous les pays d'Europe provient du Maroc, cela représente environ 2 000 tonnes de résine produites au Maroc. Certains vont jusqu'à 3 000 tonnes et les autorités marocaines n'en

reconnassent que 1 750. On en saisit environ 600 à 700 tonnes en Europe et 1 000 tonnes s'évaporent donc et passent à travers tous les filtres."

Il faut savoir que la production du cannabis brut, selon l'Office du cannabis de l'Organisation des Nations unies, est de 47 400 tonnes et la production potentielle de résine est de l'ordre de 3 080 tonnes. Quant au revenu du cannabis, il est estimé à 214 millions de dollars.

Ce rapport a été jugé par la communauté internationale comme étant complaisant et fantaisiste d'autant plus que le chiffre d'affaires du marché du haschisch d'origine marocaine est évalué à 12 milliards de dollars.

L'attaché de la sécurité intérieure l'ambassade de France au Maroc, à l'occasion d'un déjeuner organisé par Philippe Faure, ancien ambassadeur de France au Maroc, a précisé que le gouvernement marocain s'emploie activement à tout mettre en œuvre pour diminuer chaque année de manière significative le nombre d'hectares consacrés à la culture du cannabis. Mais cette déclaration est vite contredite par l'Office contre la drogue et le crime qui, dans son enquête réalisée de concert avec les instances marocaines, reconnaît l'existence d'une véritable extension de cette culture au cours des dernières décennies.

DE TANGER À LA SCANDINAVIE

En 1960, la culture du kif faisait vivre 12 tribus dans le Rif marocain. On estime, aujourd'hui, que plus de 200 000 familles d'agriculteurs produisent de la drogue. Au-delà des régions productrices, la drogue est devenue un rouage essentiel de pans entiers de l'activité économique : commerce, pêche, immobilier, etc. Les revenus des dérivés du cannabis représentent la première source de devises du pays, on estime généralement le chiffre d'affaires (à ne pas confondre avec le profit) du trafic au Maroc à 2 milliards de dollars (près de la moitié

du PNB). Ce n'est pourtant pas dans le pays producteur que sont réalisés les principaux bénéfices... En avril 1993, le kilo de kif brut se négociait, chez le producteur, entre 2,4 et 4,5 euros. Une fois transformé en haschisch, le produit destiné à l'exportation se négociait à Tanger entre 200 et 500 euros le kilo, selon la qualité. Si le vendeur assure le transport (et donc l'achat des routes), hors du territoire national, ces prix sont, bien entendu, plus élevés. En France, selon les régions et les périodes de l'année, le prix de vente au détail de la même marchandise oscille entre 2 770 et 5 500 euros le kilo.

Selon le premier rapport du Gafi (Groupe d'action financière), le commerce des dérivés du cannabis, toutes formes et toutes origines confondues, constituait, en 1990, la première source de revenus pour les trafiquants de drogue européens (devant l'héroïne et la cocaïne), avec un marché dont le chiffre d'affaires était estimé à 7,52 milliards de dollars (valeur calculée à partir des prix de la consommation).

La police néerlandaise (CRI) estimait, pour sa part, en 1993, que le coût de l'importation d'une tonne de haschisch marocain aux Pays-Bas s'élevait à 400 000 euros, achat de la marchandise et transport compris. La revente au détail de ladite marchandise rapportait 1 million d'euros. Bénéfice : 600 000 millions de francs. Si la même tonne de résine de cannabis, après importation, est expédiée en Grande-Bretagne ou en Scandinavie, le coût final de l'opération est double (800 000 euros), mais la vente rapporte 1,6 million d'euros. Bénéfice : 860 000 euros. Suivant ce barème, il apparaît clairement que le potentiel d'exportation marocain, évalué à 1 500 tonnes de haschisch annuelles, représenterait, pour les organisations criminelles européennes, un bénéfice net potentiel de 880 millions à plus de 1 milliard d'euros par an.

AMINE ALLAMI

MAGHNAIA

Quatre ressortissants franco-algériens sous mandat de dépôt

Les éléments de la brigade motorisée relevant du groupement de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont intercepté, avant-hier au cours d'un barrage dressé à la sortie ouest de la ville, un véhicule de marque Peugeot 407 en provenance de la frontière algéro-marocaine avec à son bord quatre ressortissants franco-algériens.

Après une fouille corporelle, les gendarmes découvrirent sur l'un des ressortissants 0,8 gramme de kif traité. Procédant alors à une fouille minutieuse du véhicule, ces derniers découvrirent caché à l'intérieur d'un jeu Playstation une autre quantité de 6 grammes de kif traité. Les quatre individus, qui ont été arrêtés, nous fait-on savoir, avaient déclaré aux gendarmes être venus passer leurs vacances en Algérie où ils avaient loué un cabanon au niveau de la plage frontalière de Marsat Ben-Mhidi (export Say), mitoyenne avec la plage marocai-

ne de Saïdia. Les quatre ressortissants franco-algériens qui répondent aux initiales de Z. A., Z. M., Z. K., et D. M., âgés entre 20 et 23 ans et demeurant en France, ont été présentés hier au parquet de la ville de Maghnaia qui les a placés sous mandat de dépôt.

Pour rappel, plusieurs ressortissants de nationalité européenne, en l'occurrence des Français, avaient déjà été arrêtés au niveau de la frontière algéro-marocaine par les éléments de la Gendarmerie nationale.

On nous cite le cas d'un Franco-Algérien arrêté par les gardes frontières il y a près de six mois au niveau de la localité frontalière de Zouia, dans la daïra de Béni Boussaïd, alors qu'il tentait de rejoindre clandestinement le Maroc. Durant le premier semestre de l'année 2007, les éléments relevant du même groupement de la Gendarmerie nationale ont démantelé une filière de trafiquants de drogue activant sur l'axe Oujda-Maghnaia-

Alger. Les mis en cause, dont l'un d'eux est propriétaire d'un restaurant en Hollande et marié à une Italienne, ont été interceptés au niveau de la localité frontalière de Akid Lotfi, alors qu'ils tentaient de s'introduire clandestinement en territoire algérien au niveau du poste frontalier de Akid Lotfi, après avoir passé une commande de cocaïne au Maroc. Il a été découvert dissimulé, sur l'un d'eux, un échantillon de 4 g de cocaïne de qualité supérieure, l'enquête diligentée par les gendarmes a abouti à la saisie d'une autre importante quantité de résine de cannabis trouvée dissimulée dans une cache aménagée dans un véhicule en fourrière dans le parc des Douanes algériennes de Ain Témouchent.

Nos sources citent également le cas d'un journaliste français arrêté durant le mois de janvier 2007. Celui-ci s'était introduit clandestinement en territoire algérien en compa-

gnie d'un complice et avait été surpris en train de réaliser des films vidéo en zone militarisée algérienne. Son complice avait réussi à prendre la fuite en territoire marocain en emportant avec lui les films réalisés. Les incursions clandestines des deux côtés de la frontière algéro-marocaine sont légion, nous fait-on savoir.

Dès la nuit tombée, un nombre de trafiquants au volant de leurs véhicules font la chaîne pour aller écouler leurs produits de contrebande en territoire marocain, révèle un jeune agriculteur qui possède une parcelle de terre au niveau du tracé.

Concernant les entrées et les sorties clandestines, le tarif pour se rendre à Oujda est fixé à pas moins de trois mille dinars algériens par personne. De nombreux Marocains paient ce tarif pour pouvoir entrer et venir travailler en territoire algérien.

ALI MOUSSA